
Service d'accueil, droit de grève et grève du 24 janvier

Communiqué du SIDEN FO (Syndicat FO des inspecteurs de l'Éducation nationale)

Le Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation nationale Force Ouvrière appelle les inspecteurs à ne répondre à aucune sollicitation concernant l'organisation d'un service d'accueil des élèves dont les enseignants seraient en grève. Le SIDEN FO se félicite que cette position soit partagée par d'autres syndicats d'inspecteurs.

Il s'inscrit pleinement dans l'appel commun des Fédérations FO des personnels territoriaux et des personnels enseignants pour la défense de leur droit de grève, à la veille de la grève du 24 janvier qui rassemblera tous les fonctionnaires, manifestant pour les salaires, le statut et les retraites. Il y aura également dans les manifestations, à l'appel de la confédération FO, des salariés du privé comme du public, qui sont aussi des parents d'élèves.

La question de la garde des élèves ne saurait être un prétexte pour mettre en cause le droit de grève. Les inspecteurs sont bien placés pour savoir que tant les maires que les directeurs et les enseignants ont le savoir faire nécessaire pour trouver les solutions qui ne mettent pas en cause ce droit.

La décision du ministre de l'Éducation nationale de faire assurer un service de garderie par les mairies pose de multiples problèmes : il ne s'agit que d'une simple note sans valeur réglementaire ; elle crée un précédent concernant la responsabilité des collectivités en matière scolaire ; aucune garantie n'est assurée sur la responsabilité engagée par les maires et par les personnels communaux concernés et elle tend à mettre les inspecteurs dans une situation ingérable.

Rien ne peut obliger les Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) à joindre les maires sur cette question d'ici le 24 janvier. Rappelons que les corps d'inspection bénéficient encore à ce jour du droit de grève, contrairement à ce qu'écrit le ministre dans sa lettre aux maires, et qu'ils ne peuvent à ce titre être tenus d'observer le jour de la grève la situation de chaque école et établissement. Le SIDEN FO demande à monsieur le Ministre responsable de la situation ainsi créée, d'assurer qu'aucun inspecteur n'en subira de préjudice. FO demande au Ministre qu'il abandonne son dispositif.

En tout état de cause les inspecteurs pourront compter sur le Syndicat et la FNEC FP FO. Tous les syndicats d'inspecteurs sont d'accord pour appeler à la grève et rejettent le dispositif ministériel. FO est favorable à l'action commune sur les revendications communes.

Le SIDEN FO appelle les inspecteurs de l'Éducation nationale IEN à participer à la grève et aux manifestations prévues le 24 janvier 2008 sous les banderoles FO.

Montreuil, le 17 janvier 2008